



## Grippe pandémique (H1N1) 2009

### Recommandations pour la vaccination contre la grippe pandémique (H1N1) 2009.

Le virus de la grippe pandémique (H1N1) 2009 résulte de la combinaison de deux virus porcins, d'un virus aviaire et d'un virus humain, d'où son nom : « grippe porcine ». Lorsqu'il a été identifié au printemps 2009, il était déjà adapté à l'homme. Isolé d'abord au Mexique, le virus s'est très rapidement répandu à travers le monde, déclenchant une pandémie. Ce virus contagieux se transmet par contact direct ou indirect avec une personne infectée qui parle, tousse ou éternue. Cela provoque un nuage de gouttelettes qui contaminent l'air environnant et les objets proches (moins d'un mètre). On estime actuellement que, sans la vaccination, 1 à 2 millions de personnes attraperaient la grippe pandémique (H1N1) 2009 pendant l'automne ou l'hiver 2009 en Suisse. Il est aussi très probable, mais pas certain, que ce virus revienne en Suisse en 2010. Dans la majorité des cas, la grippe pandémique (H1N1) 2009 n'est pas plus dangereuse qu'une grippe saisonnière. Mais les complications peuvent être graves ou même mortelles, notamment pour les nourrissons, les femmes enceintes et les personnes souffrant de maladies chroniques.

### Les risques de la grippe pandémique (H1N1) 2009.

Le virus de la grippe pandémique (H1N1) 2009 provoque de la fièvre, de la toux, un rhume et des maux de gorge. Certaines personnes réagissent avec une forte fièvre, des frissons, des maux de tête, des douleurs dans les muscles et les articulations, une grande fatigue et un manque d'appétit. Chez les petits enfants, les vomissements ou les diarrhées sont fréquents. Les premiers symptômes surviennent en principe 2-4 (maximum 7) jours après la contagion. Les symptômes durent environ une semaine. La principale complication sévère de la grippe pandémique (H1N1) 2009 est une infection des poumons (pneumonie virale), qui peut parfois se compliquer d'une pneumonie bactérienne, le plus souvent à pneumocoques. Les poumons infectés par le virus pandémique (H1N1) 2009 peuvent être très malades – empêchant un apport suffisant d'oxygène dans le sang. Une hospitalisation est alors indispensable pour recevoir de l'oxygène ou même bénéficier d'un respirateur. Un traitement aux soins intensifs permet le plus souvent, mais pas toujours, d'éviter le décès.

Le risque de complications graves est faible pour les enfants et les adultes en bonne santé. Par contre, ce risque est plus élevé chez les nourrissons, les femmes enceintes, et les personnes qui souffrent d'une maladie fragilisant les poumons, le cœur ou les défenses immunitaires.

Le risque de devoir être hospitalisé à cause d'une grippe pandémique (H1N1) 2009 sévère est évalué à moins de 1% des malades. Près de 7 personnes sur 10 devant être hospitalisées font partie d'un groupe à risque accru de complications (maladie chronique sous-jacente, déficit immunitaire

ou grossesse). On estime actuellement le risque de décès entre 1 et 10 personnes pour dix mille malades; la majorité des décès concerne des personnes à risque accru de complications du fait d'une condition sous-jacente.

### Le vaccin contre la grippe pandémique (H1N1) 2009.

Les vaccins contre la grippe saisonnière ne protègent pas de la grippe pandémique (H1N1) 2009. Les producteurs de vaccin contre la grippe ont donc préparé pendant l'été 2009 un vaccin contre ce nouveau virus, à partir de la souche A H1N1/09 isolée en Californie. Il s'agit d'un vaccin inactivé ne contenant pas de virus vivant. Il ne peut donc pas causer la grippe. Les vaccins choisis pour la Suisse contiennent des morceaux de virus (antigènes) mélangés à une huile (adjuvant) permettant d'augmenter la stimulation du système immunitaire. Des vaccins adjuvantés contre la grippe sont en développement depuis plus de 12 ans, ont été étudiés dans plus de 100 études et ont déjà été administrés à plus de 45 millions de personnes – y compris en Suisse.

L'effet protecteur du vaccin pandémique (H1N1) 2009 n'est pas encore précisément connu. Les mêmes types de vaccins dirigés contre d'autres souches de virus de la grippe ont protégé la majorité des personnes vaccinées. Grâce à l'adjuvant, on s'attend à ce que la protection contre le virus pandémique (H1N1) 2009 soit plus élevée que celle obtenue par les vaccins contre la grippe saisonnière. Il n'est pas attendu que la vaccination protège à 100% contre la maladie. Mais si une personne vaccinée attrape tout de même la grippe pandémique (H1N1) 2009, le risque de complication sera diminué. Une certaine protection commence déjà 2 semaines après la première dose de vaccin. Mais 2 doses à au moins 3 semaines d'intervalle peuvent être nécessaires pour que la protection soit optimale et prolongée.

### Les effets secondaires du vaccin contre la grippe pandémique (H1N1) 2009.

Les vaccins pandémiques (H1N1) 2009 sont trop nouveaux pour que l'on puisse connaître exactement leurs effets indésirables. Les études faites sur des vaccins semblables développés contre la grippe aviaire ou saisonnière ont mis en évidence des réactions inflammatoires plus fréquentes par rapport aux vaccins traditionnels contre la grippe. Il faut s'attendre à une réaction locale à l'endroit de l'injection : douleur (8 personnes sur 10), rougeur et enflure (1-2 personnes sur 10), parfois accompagnées d'une sensation de chaleur ou de démangeaisons pendant 2-3 jours. On peut parfois observer une importante réaction inflammatoire avec fièvre, frissons, douleurs dans les muscles ou les articulations, maux de tête ou fatigue (6 personnes sur 100). Ces symptômes durent le plus souvent 1-2 jours et disparaissent spontanément. Ils peuvent être atténués par un médicament contre les douleurs (p. ex. le paracétamol). Les réactions allergiques graves à un composant des vaccins sont très rares et surviennent alors dans les minutes ou les heures qui suivent la vaccination. Certains vaccins contre la grippe pandémique

(H1N1) 2009 ont été préparés en flacons multidoses d'au moins 10 doses. Pour assurer la bonne conservation du vaccin, un sel de mercure (thiomersal) a été ajouté en petite quantité, comme cela est le cas également pour d'autres vaccins distribués dans le monde entier et dont la sécurité a été démontrée par des décennies d'observation. Ceci permet d'assurer que la présence d'une faible dose de thiomersal dans le vaccin contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 ne fait pas courir de risque pour la santé.

Il n'est pas encore possible d'exclure un risque rare d'effets indésirables inhabituels ou graves. Ce risque est cependant beaucoup plus faible que le risque de complications de la grippe pandémique (H1N1) 2009.

Il est important de rappeler que les vaccins contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 ne protègent que contre cette maladie. Tous les autres problèmes de santé continuent donc à survenir, parfois juste avant et parfois juste après une vaccination. Cela ne signifie pas que la vaccination en soit la cause.

## Qui devrait se faire vacciner contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 ?

### La vaccination est recommandée en priorité :

- 1) aux professionnels de santé en contact avec des malades et à ceux en charge de nourrissons de moins de 6 mois, pour les protéger et diminuer le risque de transmission à des personnes vulnérables;
- 2) aux femmes enceintes (de préférence dès le 2<sup>e</sup> trimestre) ou après l'accouchement;
- 3) aux enfants (dès 6 mois), adolescents et adultes jusqu'à 64 ans avec maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques (notamment asthme, malformations cardiaques congénitales, insuffisance cardiaque, mucoviscidose), maladies métaboliques affectant le cœur, les poumons ou les reins (p. ex. diabète), insuffisance rénale, hémoglobinopathie ou immunosuppression;
- 4) aux enfants nés prématurément qui auront moins de 2 ans pendant la saison grippale (dès l'âge de 6 mois)
- 5) aux personnes vivant sous le même toit que des personnes citées sous 2, 3 et 4 ou que des nourrissons de moins de 6 mois;
- 6) aux personnes de 65 ans ou plus avec une maladie chronique (voir liste ci-dessus). Ces personnes bénéficiant d'une certaine immunité de base contre la grippe pandémique (H1N1) 2009, leur vaccination est moins prioritaire.

Tampon du médecin



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

### La vaccination est aussi recommandée (vaccination complémentaire), dès que suffisamment de vaccins seront disponibles :

- 7) à toutes les personnes (enfants dès l'âge de 6 mois, adolescents et adultes) souhaitant se protéger et protéger leur entourage de la grippe pandémique (H1N1) 2009 et de ses complications.

## A qui la vaccination contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 n'est-elle pas recommandée ?

En attendant que plus de données soient disponibles, la vaccination des enfants de moins de 6 mois n'est pas recommandée. Pour éviter le risque de coïncidence avec une fausse-couche, fréquente au 1<sup>er</sup> trimestre, il est préférable de vacciner les femmes enceintes dès le 2<sup>e</sup> trimestre de grossesse.

En cas de maladie avec fièvre, il est préférable de reporter la vaccination. Par ailleurs, les personnes présentant des réactions allergiques graves aux protéines de l'œuf ou aux composants des vaccins ne devraient pas être vaccinées sans en avoir discuté avec leur médecin traitant.

## Y-a-t-il un autre moyen de se prémunir contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 ?

Des mesures d'hygiène simples comme se laver régulièrement les mains, éviter de se toucher les yeux et le nez, rester à distance (1 mètre) des autres et limiter au minimum nécessaire le temps passé dans la foule diminuent le risque de contagion. Le port d'un masque pendant les contacts avec une personne infectée ou lors de contact avec la foule (transports publics aux heures de pointe p. ex.) peut également limiter ce risque.

### Votre médecin recommande à toutes les personnes à risque et à leur entourage de se protéger contre la grippe pandémique (H1N1) 2009. N'hésitez pas à en discuter avec lui : il répondra volontiers à vos questions.

Compléments d'information : l'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe pandémique (H1N1) 2009 est assurée par les autorités sanitaires de chaque canton, qui vous indiqueront en temps voulu où et comment vous faire vacciner. La vaccination est gratuite. Vous trouverez également plus d'informations sur la grippe pandémique (H1N1) 2009 en consultant le site [www.pandemia.ch](http://www.pandemia.ch) ou sur la vaccination en général à l'adresse [www.infovac.ch](http://www.infovac.ch)

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat : septembre 2009

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez :

OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne

Fax : +41 (0)31 325 50 58, e-mail : [verkauf.zivil@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.zivil@bbl.admin.ch)

N° de commande : **311.279.f**

## EKIF : CFV

### COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat : Section Vaccinations, Office fédéral de la santé publique OFSP

Tél. secrétariat : +41 (0)31 323 87 06, fax secrétariat : +41 (0)31 323 87 95

E-mail : [info@ekif.ch](mailto:info@ekif.ch), Internet : [www.ekif.ch](http://www.ekif.ch)